



LA GRANDE FAMILLE DE PROCIDA & ISCHIA

Lettre d'information N°77- Août 2017

Rencontres du 21 octobre 2017 à Vendôme

Nos prochaines rencontres et conférences sont confirmées et se tiendront à VENDÔME dans le Loir-et-Cher (41) le samedi 21 octobre 2017 dans l'hôtel-restaurant Le Capricorne.

A ce jour, 26 personnes sont inscrites – le tarif par participant est de 35 Euros, tout compris.

Certains d'entre vous, venant de loin, ont pu réserver une chambre à l'hôtel. L'hôtel se situe à proximité du centre-ville de Vendôme, 10 minutes à pied seulement. Pour plus d'informations sur l'hôtel et le plan d'accès, rendez-vous sur leur site : <http://www.hotelcapricorne.fr>

Le programme prévisionnel des conférences est à ce jour le suivant :

- Point d'avancement sur nos projets – Pascal SCOTTO DI VETTIMO
- Nos ancêtres, pêcheurs de corail – Guy ATTANASIO
- Une recherche intéressante dans les registres des âmes – Pascal SCOTTO DI VETTIMO

Vous souhaitez vous inscrire ou présenter un sujet qui vous tient à cœur, envoyez moi rapidement un message à info@procida-family.com.

Merci d'avance de votre participation.

Pascal SCOTTO DI VETTIMO

PROJET n°1 : Indexation des registres des âmes

Le premier projet voté lors de notre dernière AG est de procéder à l'**informatisation des registres des âmes de PROCIDA** (60 registres) et **ISCHIA** (10 registres). Une fois cette longue tâche accomplie et les données importées dans notre base de données en ligne, vous pourrez localiser votre famille, débloquer vos recherches et retrouver les fratries

--- mise à jour ---

A ce jour, **4 volontaires experts** sont à l'œuvre et **8 registres ont été indexés** (7 pour PROCIDA et 1 pour FORIO d'ISCHIA).

Merci à René BARONE, Christophe MANCINO, Sylviane MORIAU et Michèle SCOTTO DI VETTIMO !

A suivre...

PROJET n°2 : Recherche génétique

Le second projet proposé et voté en AG est une **étude généalogique de nos origines par l'analyse de notre ADN** à l'échelle de l'Association et sur la base du volontariat.

--- mise à jour ---

Avant de lancer le projet, les précautions usuelles ont été prises et nous avons consulté **Arnaud DIMEGLIO**, membre de notre Association et Avocat spécialisé en droit informatique. Voici la synthèse de cette consultation :

Selon l'article 16-10 du Code civil, l'examen des caractéristiques génétiques d'une personne ne peut être entrepris dans un but généalogique.

Selon l'article 226-28-1 du Code pénal, les membres de l'association qui souhaitent effectuer un examen de leurs caractéristiques génétiques dans un but généalogique encourent une peine de 3 750 euros d'amende.

En effet selon l'article 121-7 du code pénal, le fait pour l'association de leur fournir une aide, des moyens, peut être qualifié de complicité.

Et selon l'article 121-6 du code pénal, en tant que complice de l'infraction, l'association s'expose ainsi à une peine de de 3 750 euros d'amende (par infraction constatée).

Le projet d'aider les membres de l'Association à effectuer des recherches génétiques à des fins généalogiques apparaît par conséquent risqué pénalement.

Aussi, après plusieurs mois de réflexion, **le Conseil d'Administration a décidé d'abandonner le projet** puisque la législation française actuelle ne prévoit pas de cadre spécifique à l'utilisation de la génétique à des fins purement généalogiques et nous met dans une situation illégale par défaut.

Je vous propose d'en discuter à nouveau lors de nos prochaines rencontres à Vendôme le 21 octobre.

Merci de votre attention.

Pascal SCOTTO DI VETTIMO

La Grande Famille de Procida & Ischia

Lettre d'information n° 77 – Août 2017

Publication de votre arbre généalogique

Depuis le lancement en mai 2016 de cette possibilité de publier votre arbre généalogique sur le site de l'Association, seules 6 généalogies sont en ligne pour :

- Guy ATTANASIO
- René BARONE
- Pascal et Michèle SCOTTO DI VETTIMO
- Jeanne BROCHARD née LUBBRANO DI SCAMPAMORTE
- Arlette DUBOIS-CHABERT (DE LAURENTIIS)
- Christophe et Jean-Michel MANCINO

Cette initiative faisait suite à la demande de bon nombre d'entre vous lors de l'Assemblée Générale de 2015.

Je vous rappelle donc les modalités pour mettre en ligne votre arbre généalogique :

1. Cocher la case « *Je souhaite apparaître dans la liste des membres sur le site web* » dans votre profil.
2. Cocher également la case « *Je souhaite participer à l'atelier des cousinages* » dans votre profil.
3. « *Télécharger le tableau d'ascendance* » (fichier Excel vide) depuis la section « Cousins ».
4. Remplissez la grille des générations, l'arbre généalogique se génère automatiquement.
5. Renvoyez à info@procida-family.com votre fichier afin de publier votre arbre généalogique au format PDF.

Merci d'avance de votre participation.

Documentation sur notre site web

Vous trouverez à la section « Documentation » les mises à jour suivantes :

Comment rechercher en AFRIQUE du NORD, incluant les sujets suivants :

- L'Etat-Civil en Algérie
- Les registres paroissiaux d'Algérie
- Recherches au Maroc
- Recherches en Tunisie
- Sites et associations

Merci à Guy ATTANASIO pour cette synthèse fort utile et attendue par bon nombre d'entre vous.

La section **Recherche en France et anciennes Colonies** a été complétée avec un paragraphe sur la Bibliothèque Nationale de France. En effet, c'est dans ce fond documentaire que vous pourrez retrouver des publications des Inscriptions Maritimes comme des attributions de récompenses pour sauvetage et de médailles d'honneur des Marins de Commerce.

Merci à Henri SCOTTO DI VETTIMO pour ces informations complémentaires.

Les nouveaux registres et index disponibles

Vous trouverez ci-dessous la liste des prochaines mises à jour des registres et des index :

Archives	Registres
ISCHIA Bagni	M01 intégralement vérifié (Jean-Pierre FERRARI)
FRANCE Archives Maritimes	IM251 – ORAN (Henri SCOTTO DI VETTIMO)

Les index/registres ci-dessus seront importés dans notre base dès que possible après la publication de cette lettre d'information.

FIN